



GRAND CONSEIL

Interpellation - 23_INT_41 - Martine Gerber et consorts au nom Les Vert.e.s - La laine, une ressource agricole gaspillée !

Texte déposé :

Valoriser la laine locale, c'est respecter et s'intéresser à l'environnement, à l'élevage et aux métiers de la terre. C'est aussi soutenir l'agriculture avec des projets novateurs, ancrés socialement et économiquement dans une perspective de durabilité en cette période de changement climatique et de crise énergétique.

La laine est un matériau noble et utile, valorisons-la ! Ses propriétés sont nombreuses : ignifuge, analergène, régulatrice, respirante (température, humidité) biodégradable, résistante et isolante.

Les principales étapes de la **filière laine** sont :

- **L'élevage** : dans le canton de Vaud, en 2020, on recensait 15'000 bêtes pour quelques 490 détenteurs/trices dont 10'600 bêtes détenues en petits troupeaux.
- **La tonte, la récolte et le tri**: En Suisse, un mouton produit entre 2 et 5 kg de laine brute par année. En moyenne, les moutons du canton de Vaud produisent annuellement environ 50 tonnes de laine brute. Rappelons que le canton de Vaud est le 3ième canton en surface d'alpage de Suisse.
- **La transformation** : lavage, cardage, peignage.
- **La valorisation** : isolation, fils, feutrage maraîcher, etc.

Des projets de valorisation de laine voient le jour dans notre canton, mais ailleurs aussi en Suisse et en Europe, pour tenter de faire renaître cette filière. Des questions complexes d'éthique, de science, de durabilité, d'économie circulaire, s'agissant de la production textile, sont en effet d'une grande actualité, à laquelle la laine est le plus souvent associée.

Des voix s'élèvent dans les milieux agricoles ou artisans pour appeler à la valorisation de ce produit agricole. La laine vaudoise, peut aussi répondre à d'autres usages, adaptés à sa spécificité. Elle peut notamment être transformée en matériaux d'isolation pour nos bâtiments, ou en feutre maraîcher.

Ces projets et questions se heurtent à une même difficulté : faute d'infrastructures régionales de traitement, ce produit agricole précieux continue d'être considéré, par les éleveurs et éleveuses, à leur

insu, comme un déchet. Il est jeté, incinéré ou acheminé à l'étranger, dans le meilleur des cas, pour être valorisé et à son retour, vendu en suisse. C'est une aberration.

En Suisse et a fortiori dans le canton de Vaud, depuis près de 30 ans, la récolte, le tri et le traitement des laines suisses se sont arrêtés. Les mesures de soutien de L'OFAG à la valorisation de la laine sont à la mesure du marché, quasi inexistantes, elles ne prennent pas véritablement en compte la situation d'effondrement de cette filière agricole.

Actuellement, le prix du kilo de laine varie entre 0.20ct et 1.80fr et celui de la tonte entre 4-8fr par bête. La tonte est donc plus couteuse que le prix de la laine. A cela s'ajoute le prix du stockage avant acheminement vers les lieux d'incinération ou de récolte annuelle. Ces prix sont donc dérisoires, compte tenu de la masse de travail que représente l'élevage ovin et l'importante concurrence internationale pour la viande.

Dans la Banque de Données de Trafique des Animaux (BDTA), les ovins ne sont pas considérés comme producteur de laine, cette ressource agricole n'est pas prise en compte dans le rendement agricole. Et pour cause...

Bien que la politique agricole relève de la compétence nationale, le canton de Vaud pourrait jouer un rôle pionnier dans ce secteur, car la valorisation de la laine pourrait représenter une alternative très intéressante pour l'élevage ovin, du point de vue économique et écologique.

Actuellement, la laine est produite en vain et à perte, c'est pourquoi dans ce contexte, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat:

- Comment le Conseil d'Etat entend-il soutenir les agriculteurs/trices détenteur/trice d'ovins s'agissant de la production de laine et ainsi diversifier la vocation de l'élevage ovin ?
- Quels sont les outils de production existants dans le canton, de recyclage et de valorisation de la laine vaudoise (isolation, feutre maraîcher, feutre à fumière, engrais organique, fils...) ?
- Quelles sont les possibilités de reconnaissance de certains de ces produits en termes de labels locaux et régionaux, type AOP/IGP ?

Nous remercions par avance le Conseil d'Etat pour ses réponses apportées à nos questions.

Conclusion : Souhaite développer

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Andreas Wüthrich (VER)
3. Anna Perret (VER)
4. Blaise Vionnet (V'L)
5. Circé Barbezat-Fuchs (V'L)
6. Denis Corboz (SOC)
7. Denis Dumartheray (UDC)
8. Didier Lohri (VER)
9. Felix Stürner (VER)
10. Hadrien Buclin (EP)
11. Jacques-André Haury (V'L)
12. José Durussel (UDC)
13. Kilian Duggan (VER)
14. Nathalie Vez (VER)
15. Pierre Wahlen (VER)
16. Pierre Zwahlen (VER)
17. Rebecca Joly (VER)
18. Sébastien Humbert (V'L)
19. Sylvie Podio (VER)
20. Théophile Schenker (VER)
21. Valérie Zonca (VER)
22. Yannick Maury (VER)
23. Yolanda Müller Chabloz (VER)